



SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

## Comité technique central

10 décembre 2021

# Création de la Direction de la Santé Publique

## Intervention de la CFTC

Monsieur le Président, Madame la Secrétaire générale, Mesdames, Messieurs,

Lors du passage au comité technique de la DFPE du projet de création de la Direction de la **SANTÉ**, présenté le 23 novembre 2021 par Madame Anne SOUYRIS, Adjointe à la maire de Paris en charge notamment de la santé publique et des relations avec l'AP-HP, les organisations syndicales représentatives à la DFPE et les représentantes votant en leur nom, se sont abstenues ou voté contre les 2 arrêtés de structure proposés : celui de la DFPE et celui de la future direction de la Santé.

Ce projet est un sujet politique d'importance dont la **CFTC** ne remet pas l'objectif en cause. Il est cohérent avec une dynamique de territoire au plus près des usager.es qui nous a été largement évoquée, détaillée lors de nombreuses réunions de présentation animées par l'équipe de préfiguration auxquelles nous avons assisté pour la **CFTC**.

Cependant, nous avons eu régulièrement l'impression de « tourner en rond » sur de « belles idées » avec peu d'éléments concrets concernant le personnel, les effectifs, l'organigramme, l'organisation du travail, le lieu retenu pour l'installation de cette Direction dont l'identité même peinait à voir le jour : Direction de la Santé / Direction de la Santé Publique ... (ainsi au point 4 de l'annexe 1 figure le terme DSP et ailleurs celui de direction de la santé) ...

Malgré nos demandes répétées, les réponses ont été évasives sur ces sujets touchant au cœur de nos préoccupations à savoir les conditions de travail du personnel.

Pour exemple, **l'administration n'a pas voulu prendre en compte la demande formulée par la CFTC d'un soutien par l'équipe du SAM, pourtant prévu dans ses missions.**

**En effet dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, le SAM, qui peut venir en support aux directions face aux changements organisationnels, aurait eu largement sa place.**



1919- 2021 – Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - ✉ [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr)



[www.cftcvdp.fr](http://www.cftcvdp.fr)



[facebook.com/cftcvdparis](https://facebook.com/cftcvdparis)



[twitter.com/cftcvdparis](https://twitter.com/cftcvdparis)



[instagram.com/cftcvdparis](https://instagram.com/cftcvdparis)

**Les professionnel.es sur le terrain, au contact quotidien des familles, du public viennent de vivre 2 années particulièrement éprouvantes et anxiogènes.**

**Il est fort dommage pour la CFTC de cantonner le SAM dans un rôle curatif alors qu'il pourrait être préventif.**

Au niveau de la DFPE, ce sont plus de 500 agent.es de la PMI qui vont rejoindre la future direction. Notre inquiétude est grande concernant les conditions de travail de nos collègues au vu :

- des difficultés de recrutement récurrentes et croissantes
- du manque d'attractivité des conditions de travail dans la filière médico - sociale
- du sous-effectif dans certains corps et certains territoires (médecins / puéricultrice)

**D'ailleurs, l'annonce de Mme SOUYRIS en comité technique de la DFPE pour une meilleure reconnaissance de la filière médico-sociale mériterait d'être précisée.**

Le constat du faible nombre de postes créés au Budget Primitif pour cette nouvelle direction : 26 et surtout de leur répartition catégorielle n'est pas fait pour nous rassurer sur le quotidien déjà difficile des professionnel.les en difficultés sur le terrain :

- 18 postes de catégorie A
- 5 de catégorie B
- 3 postes en catégorie C

Le projet de territorialisation et la possible augmentation des pouvoirs des maires d'arrondissements n'est pas non plus un élément qui va dans le sens de la sérénité dont chacun.e aurait besoin après cette longue période d'incertitudes, pour débiter un projet de cette envergure.

Qui plus est, nous nous sommes parfois heurté.es à un mur d'incompréhension, une forme d'obstination à ne pas vouloir entendre la demande des certains corps, en particulier les psychologues et à « détricoter » ce qui fonctionnait correctement.

**Il a fallu la mobilisation d'une intersyndicale, la motivation forte et l'argumentation des psychologues pour obtenir satisfaction sur un des obstacles majeurs que leur corps de métier voyait à ce changement à savoir :**

- **La modification du rattachement hiérarchique prévu auprès du médecin de territoire et non plus à la coordinatrice des psychologues dont l'efficacité avait fait ses preuves depuis de longues années.**

Le sujet n'est pas clos ainsi que d'autres O.S l'ont aussi souligné.

Les organisations syndicales représentatives à la DFPE dont la CFTC fait partie, continueront à siéger pour les agent.es de cette nouvelle direction en binôme avec les organisations syndicales de la DASES, jusqu'aux résultats des prochaines élections professionnelles de 2022

Nous resterons particulièrement vigilant.es à l'installation des collègues dans leur nouveau lieu de travail pour celles et ceux qui en changeront.



1919- 2021 – Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - ✉ [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr)



[www.cftcvdp.fr](http://www.cftcvdp.fr)



[facebook.com/cftcvdparis](https://facebook.com/cftcvdparis)



[twitter.com/cftcvdparis](https://twitter.com/cftcvdparis)



[instagram.com/cftcvdparis](https://instagram.com/cftcvdparis)

La **CFTC** souhaite une confirmation écrite de ce qui a été dit oralement lors d'une des dernières réunions avec les OS, à savoir que le déménagement n'aurait pas lieu avant fin 2022...

L'organisation prévue avec un accueil « **temporaire** » de certains collègues dans des locaux rue de Chaligny, avant un nouveau déménagement ailleurs, amène la **CFTC** à demander d'ores et déjà comme cela avait été fait quand la DFPE a quitté les locaux Quai de la Râpée pour la rue de Reuilly :

- un état des lieux des postes occupés **avant le déménagement** afin de s'assurer par une visite CHSCT qu'il sera favorable aux agent.es et respectera les éventuelles préconisations spécifiques
- un suivi par les 2 CHSCT de la transposition des espaces de travail **après le déménagement** afin de s'assurer des conditions de travail du personnel

Enfin la **CFTC** restera vigilante pour les établissements Petite Enfance de la DFPE afin qu'ils continuent à bénéficier du soutien et de la présence des professionnel.les psychologues et psychomotricien.nes dans les mêmes quotités de temps qu'actuellement soit 80%.

Merci de votre attention.

## La CFTC vote **CONTRE** ce projet de création

## La CFTC aux côtés de tous les agents



1919- 2021 – Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes

CFTC - 2 bis, square Georges Lesage - 75012 Paris - ☎ 01 43 47 84 70 - ✉ [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr)  
🌐 [www.cftcvdp.fr](http://www.cftcvdp.fr) 📘 [facebook.com/cftcvdparis](https://facebook.com/cftcvdparis) 🐦 [twitter.com/cftcvdparis](https://twitter.com/cftcvdparis) 📷 [instagram.com/cftcvdparis](https://instagram.com/cftcvdparis)